



CYCLE
POST GRADUATE
2021 —
2022

ÉCOLE DE MANAGEMENT DES DIRIGEANTS D'EPL
PROGRAMME ET DOSSIER D'INSCRIPTION

21^E PROMOTION



CONDUITE DU CHANGEMENT | LEADERSHIP | MARKETING | GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | COMMUNICATION

LE CYCLE POST GRADUATE DE L'ÉCOLE DE MANAGEMENT DES DIRIGEANTS D'EPL

Depuis 2001, l'École de management des dirigeants d'Epl allie l'expertise de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales à l'excellence d'HEC Paris en proposant 3 cycles annuels de très haut niveau, à vivre en résidence sur le campus HEC à Jouy-en-Josas :

- > Le cycle Post Graduate de management général, un cursus de dix-sept jours pour approfondir ses compétences en management
- > Le Cercle des Nouveaux Dirigeants, un module opérationnel de deux jours pour appréhender les défis du leadership
- > La Corpo, une session prospective de trois jours consacrée à une grande thématique du management

¹European Credits Transfer System ou Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

²Les crédits ECTS permettent de valider un niveau d'études et ainsi de créer des passerelles, grâce aux équivalences, vers un ou plusieurs diplômes dont les compétences acquises sont similaires en matière de discipline et de niveau de qualification dans cette même discipline entre le cycle Post Graduate et le/les diplômes ou partie de diplôme d'HEC Paris. La procédure de validation des acquis est réalisée à partir de l'étude du dossier du candidat.

LE CYCLE POST GRADUATE

Ce cursus certifiant vise à approfondir ses compétences en management et apporte une vision globale de l'entreprise.

Il s'articule en six modules de trois jours, en moyenne, par mois, d'octobre à avril, axés sur les fondamentaux essentiels aux dirigeants avec un équilibre entre enseignement théorique et mise en pratique. Cet aménagement du temps permet aux dirigeants de poursuivre leurs missions au sein de leur Epl. Animé par des enseignants d'HEC Paris et des professionnels expérimentés, le cycle Post Graduate offre l'opportunité de :

- > Comprendre son environnement
- > Développer ses compétences managériales
- > Echanger et partager son expérience avec des dirigeants d'Epl
- > Faire un bilan personnel à un moment clé de sa carrière
- > Intégrer le réseau d'excellence constitué des 600 dirigeants, anciens auditeurs de l'École de management des dirigeants d'Epl

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Finance / Stratégie d'entreprise / Marketing / Communication / Leadership / Gouvernance d'entreprise / Management du changement / Éthique et Responsabilité sociétale / Transformation digitale

LA CERTIFICATION

L'obtention de la certification **Conception et mise en œuvre de la stratégie dans un contexte de changement**, délivrée par HEC Paris, valide le cycle Post Graduate du parcours Epl management.

La certification ouvre droit à des acquis sous forme de crédits ECTS¹, et offre l'opportunité de poursuivre vers un autre diplôme en Mastère Spécialisé ou EMBA² au sein d'HEC Paris ou d'une autre École de Commerce, au choix du candidat.

Les modalités de la certification seront présentées à l'ouverture du programme.



LE POST GRADUATE UN ATOUT MAJEUR POUR VOTRE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE

LES PRÉREQUIS

Ce cursus est ouvert à tous les dirigeants et cadres dirigeants d'Epl françaises munis d'une expérience professionnelle confirmée.

Avant de valider son inscription, chaque participant bénéficie d'un entretien oral de positionnement pour vérifier l'adéquation de ses attentes et de son projet professionnel avec le contenu du programme.

LES COMPÉTENCES VISÉES

- > Concevoir et piloter une stratégie agile et créatrice de valeur dans un contexte en évolution
- > Développer ses aptitudes à communiquer avec l'ensemble des parties prenantes
- > Saisir les opportunités de développement en utilisant des outils de pilotage et de conduite du changement pertinents
- > Identifier les facteurs de motivation de ses équipes et adapter son leadership
- > Développer une vision transversale tournée vers le client
- > Intégrer l'impact de la digitalisation dans la stratégie
- > Apporter des réponses innovantes et adaptées aux besoins de l'entreprise

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Chaque promotion accueille un maximum de 30 auditeurs venant de tous les métiers exercés par les Epl de l'Hexagone et des Outre-mer. Un quota de places est réservé aux partenaires de la Fédération des Epl. Basée sur la dynamique de groupe, cette formation se déroule en résidence sur le campus HEC Paris, à Jouy-en-Josas (78).

Le cycle Post Graduate est éligible aux financements OPCO et CPF ; nous vous accompagnons dans vos démarches.

LE CALENDRIER DES MODULES ET LES TARIFS

MODULE 1	3,5 JOURS	Du mardi 5 au vendredi 8 octobre 2021
MODULES 2/3	4,5 JOURS	Du dimanche 28 novembre au vendredi 3 décembre 2021
MODULE 4	3,5 JOURS	Du mardi 1er février au vendredi 4 février 2022
MODULE 5	3 JOURS	Du mardi 8 au vendredi 11 mars 2022
MODULE 6	2,5 JOURS	Du mardi 12 au vendredi 15 avril 2022

FRAIS PÉDAGOGIQUES		HÉBERGEMENT
26 500 € / HT Plein tarif	13 250 € / HT Adhérents (à jour de cotisation) : Epl et partenaires	4 450 € / HT (TVA : 20 %) Forfait frais d'hébergement et de restauration 17 nuits en chambre standard, petits déjeuners, pauses, repas midi et soir pour toute la durée de la formation + Soirée de Gala inter-promotions



MODULE 1

MARDI 5 OCTOBRE 2021

JOUR 1

16h00	ACCUEIL	OUVERTURE ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME	Fédération des EPL HEC Executive Education
16h30	CONFÉRENCE	LA NOUVELLE DONNE GÉOPOLITIQUE MONDIALE	Pascal CHAIGNEAU
19h30	ICE-BREAKING		
20h30	DÎNER		

MERCREDI 6 OCTOBRE 2021

JOUR 2

08h00		DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	Véronique PALMIERI
12h00	DÉJEUNER		
14h00		DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	Véronique PALMIERI
20h30	DÎNER		

JEUDI 7 OCTOBRE 2021

JOUR 3

08h00	CONFÉRENCE	LES FONDAMENTAUX DU MARKETING	Jean-François LEGUAY
12h00	DÉJEUNER		
13h30	PHOTO DE GROUPE		
14h00	TRAVAUX DE GROUPE ASSISTÉS	LANCEMENT DU CAS PRATIQUE D'ENTREPRISE	Daniel SPITEZKI
17h30	TEAM BUILDING		
20h30	DÎNER		

VENDREDI 8 OCTOBRE 2021

JOUR 4

08h00	EXPOSÉ	LES FONDAMENTAUX DE LA FINANCE Marges / Rentabilités / Création de valeur	Philippe HONORAT
12h00	DÉJEUNER		
13h00	TRAVAUX DE GROUPE ASSISTÉS	ETUDE DE CAS FINANCE	Philippe HONORAT
15h00	SYNTHÈSE	DÉBRIEFING Apport sur le financement Présentation du travail à faire pour l'intersession	Philippe HONORAT
16h00	ÉVALUATIONS ET FIN DU MODULE 1		

HORAIRES PAUSES - Matin: 10h30 - Après-midi: 16h00



MODULES 2 & 3

DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021

JOUR 1

19h00 DÎNER

LUNDI 29 NOVEMBRE 2021

JOUR 2

08h00	EXPOSÉ	FINANCE - CAS D'APPLICATION	Philippe HONORAT
12h00	DÉJEUNER		
13h00		INTRODUCTION À LA STRATÉGIE	Frédéric LEROY
17h30	TRAVAUX DE GROUPE ASSISTÉS	CAS PRATIQUE D'ENTREPRISE	Daniel SPITZKI
20h30	DÎNER		

MARDI 30 NOVEMBRE 2021

JOUR 3

08h00	EXERCICE DE SIMULATION ET TÉMOIGNAGE	DIRIGER PAR LA CONFIANCE	Hervé COYCO
12h00	DÉJEUNER		
13h30	ATELIER	LE MANAGEMENT DU CHANGEMENT	Béatrice BINARD
18h00	TRAVAUX DE GROUPES	CAS PRATIQUE D'ENTREPRISE	
20h30	DÎNER		

MERCREDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2021

JOUR 4

08h00	TRAVAUX DE GROUPE ASSISTÉS	GLOBSTRAT, SIMULATION DE PILOTAGE D'ENTREPRISE Présentation, découverte, méthodologie Exercice de simulation de pilotage d'entreprise Globstrat	Véronique NGUYEN Marie-Lys LESCHIERA
13h00	DÉJEUNER		
14h00	TRAVAUX DE GROUPE ASSISTÉS	EXERCICE DE SIMULATION DE PILOTAGE D'ENTREPRISE Globstrat - Suite	Véronique NGUYEN Marie-Lys LESCHIERA
20h30	DÎNER		

HORAIRES PAUSES • Matin: 10h30 - Après-midi: 16h00

SUITE
DU PROGRAMME





MODULES 2 & 3

JEUDI 2 DÉCEMBRE 2021

JOUR 5

08h00	TRAVAUX DE GROUPE ASSISTÉS	EXERCICE DE SIMULATION DE PILOTAGE D'ENTREPRISE GLOBSTRAT (SUITE) Synthèse des travaux et débriefing	Véronique NGUYEN Marie-Lys LESCHIERA
12h00	DÉJEUNER		
13h00	CONFÉRENCE	LA PERFORMANCE DES ÉQUIPES : L'EXEMPLE DES PATROUILLES ACROBATIQUES DANS LE MONDE	Patrick DUTARTRE
16h00	CONFÉRENCE	DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DANS UN MONDE EN MOUVEMENT	François BAROIN
18h30	DÉTENTE	KAYOSHI	Philippe DARCHIS DORLEANS
20h30	DÎNER		

VENREDI 3 DÉCEMBRE 2021

JOUR 6

08h30	CONFÉRENCE	COMMENT CONCEVOIR UNE PRÉSENTATION IMPACTANTE ?	Phil WAKNELL
12h00		ÉVALUATION MODULES 2&3	
12h30	DÉJEUNER		
13h30	FIN DES MODULES 2 & 3		

HORAIRES PAUSES • Matin: 10h30 - Après-midi: 16h00



MODULE 4

MARDI 1^{ER} FÉVRIER 2022

JOUR 1

16h00	CONFÉRENCE	LE LEADERSHIP: UN ART ?	Christian MONJOU
20h30	DÎNER		

MERCREDI 2 FÉVRIER 2022

JOUR 2

08h00	CONFÉRENCE	MARKETING DIGITAL - PARTIE 1	François CAZALS
12h00	DÉJEUNER		
13h30	PRÉSENTATION	COMMENT FAIRE DU BUSINESS AVEC LA RSE ?	Christelle BITOUZET
20h30	DÎNER		

JEUDI 3 FÉVRIER 2022

JOUR 3

08h00	ATELIERS EN 2 GROUPES	MAÎTRISER SA COMMUNICATION ORALE Partie 1 : Introduction : réflexion interactive sur les mécanismes de la communication orale Partie 2 : S'entraîner aux outils de l'action	Jacques BOCCARA François PILON
12h00	DÉJEUNER		
13h00	ATELIERS EN 2 GROUPES	Partie 3 : Valider des solutions individuelles	Jacques BOCCARA François PILON
17h30	TRAVAUX DE GROUPE ASSISTÉS	CAS PRATIQUE D'ENTREPRISE	Daniel SPITEZKI
20h30	DÎNER		

VENDREDI 4 FÉVRIER 2022

JOUR 4

08h00	CONFÉRENCE	CRÉER UNE EXPÉRIENCE "USAGERS"	Chloé RENAULT
12h00	DÉJEUNER		
13h00	CONFÉRENCE	CRÉATEURS DE MONDES	Andreu SOLE
16h00	ÉVALUATIONS ET FIN DU MODULE 4		

HORAIRES PAUSES • Matin: 10h30 - Après-midi: 16h00



MODULE 5

MARDI 8 MARS 2022

JOUR 1

16h00	CONFÉRENCE	MANAGER LE CONFLIT AUTREMENT	Eric JAUFFRET
20h30	DÎNER		

MERCREDI 9 MARS 2022

JOUR 2

08h00	EXPOSÉ	LA GESTION FINANCIÈRE DE LA CRISE	Patrick LEGLAND
10h30	CONFÉRENCE	MIEUX CONNAÎTRE SON CLIENT	Alexandre PILLAUD
12h30	DÉJEUNER		
14h00	TRAVAUX DE GROUPE	CAS PRATIQUE D'ENTREPRISE	
20h30	DÎNER		

JEUDI 10 MARS 2022

JOUR 3

08h30	PRÉSENTATIONS	RESTITUTION DES TRAVAUX PAR GROUPE	Membres du Jury
11h00		DÉLIBÉRATION DU JURY	
11h30		SYNTHÈSE DES RESTITUTIONS par les membres du jury	
12h00	DÉJEUNER		
14h30	DÉTENTE	STRETCHING	Allez mon grand !
16h00		LE LEADERSHIP ÉTHIQUE ET RESPONSABLE	Emmanuel TONIUTTI
20h30	DÎNER		

VENDREDI 11 MARS 2022

JOUR 4

08h00	CONFÉRENCE	LA PRISE DE DÉCISION	Olivier SIBONY
12h00	DÉJEUNER		
13h00	CONFÉRENCE	MARKETING DIGITAL (PARTIE 2)	François CAZALS
16h00	ÉVALUATIONS ET FIN DU MODULE 5		

HORAIRES PAUSES • Matin: 10h30 - Après-midi: 16h00



MODULE 6

MARDI 12 AVRIL 2022

JOUR 1

16h00	CONFÉRENCE	LE LEADER : UN CHEF D'ORHESTRE ?	Michel PODOLAK
20h30	DÎNER AVEC LES PARTICIPANTS DU CYCLE CORPO		

MERCREDI 13 AVRIL 2022

JOUR 2

8h00	CONFÉRENCE COMMUNE AVEC LE CYCLE CORPO	LA RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT	François MAZON
12h00	DÉJEUNER AVEC LES PARTICIPANTS DU CYCLE CORPO		
14h00		DANS LA PEAU D'UN ENTREPRENEUR, ENTRE RÊVES ET PRISES DE RISQUES	Michel SAFARS
17h00	CONFÉRENCE	"AU-DELÀ DES MOTS": LA COMMUNICATION NON-VERBALE	Martine STORY
20h30	DÎNER AVEC LES PARTICIPANTS DU CYCLE CORPO		

JEUDI 14 AVRIL 2022

JOUR 3

09h00	CONFÉRENCE	ORIENT-OCCIDENT, LE CHOC DES CULTURES	Véronique NGUYEN
12h00	DÉJEUNER AVEC LES PARTICIPANTS DU CYCLE CORPO		
13h30	ATELIER	APPRENDRE À DONNER DU FEEDBACK	IMPRO2 (Compagnie théâtrale)
19h30	REMISE DES CERTIFICATS DE LA PROMOTION 2021-2022		
20h30	SOIRÉE DE GALA INTER-PROMOTIONS À L'HÔTEL BEST WESTERN		

VENDREDI 15 AVRIL 2022

JOUR 4

09h00	PETIT-DÉJEUNER DE CLÔTURE À L'HÔTEL BEST WESTERN ET ÉVALUATION DU MODULE 6		
10h00	FIN DU CURSUS 2021 / 2022		

HORAIRES PAUSES • Matin: 10h30 - Après-midi: 16h00



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

LA PRISE EN CHARGE

Cette formation bénéficie d'une prise en charge financière des frais pédagogiques par les opérateurs de compétences (OPCO) éligibles à l'enveloppe formation de l'entreprise. Hors frais d'hébergement, ceux-ci s'élèvent en 2020 à 13 250 € / HT - tarif adhérent, 26 500 € / HT - tarif non adhérent, pouvant être imputables sur votre budget formation de la manière suivante :

> 3 modules en 2021

> 3 modules en 2022

Certaines entreprises pour lesquelles nous effectuons des prestations telles que des actions de formation chargent des OPCO d'en assurer directement le financement.

QU'EST-CE QU'UN OPCO ? (OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES)

En France, tout employeur, quelles que soient sa forme juridique (entreprise individuelle, société commerciale, association...), son activité (industrielle, commerciale, de services, culturelle, sociale...) et sa taille, est soumis à l'obligation de participer au financement de la formation professionnelle continue. En règle générale, une entreprise peut s'acquitter de tout ou partie de sa participation à la formation professionnelle continue en adhérant à un OPCO, opérateur agréé par l'Etat. Elle peut alors avoir recours à l'OPCO auquel elle adhère dans le cadre du financement de la formation. Ces OPCO comptent par exemple OPCO Atlas, AKTO, OPCO EP, Constructys, Opcalia, OPCO Mobilités, Uniformation, ...

LES ÉTAPES INDISPENSABLES POUR UNE PRISE EN CHARGE DES FRAIS PÉDAGOGIQUES PAR UN OPCO

**PLUS VOUS FEREZ VOTRE
DEMANDE RAPIDEMENT,
PLUS VOUS VOUS ASSUREZ
D'AVOIR UNE PRISE EN CHARGE !**

AVANT LA FORMATION

INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS VITE AFIN DE CONSTITUER VOTRE DOSSIER DANS LES DÉLAIS.

Il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCO dont vous dépendez, avant le début de la formation. Attention, cette prise en charge peut nécessiter un certain délai, vous devez l'obtenir bien en amont de la date de la formation qui débute le 5 octobre 2021.

1. Envoyez votre bulletin d'inscription à la Fédération des Epl ou complétez le formulaire d'inscription en ligne en cliquant [ICI](#), en mentionnant que vous avez déposé une demande de prise en charge des frais pédagogiques auprès de votre OPCO.
2. La Fédération des Epl vous envoie le **programme pédagogique détaillé** que vous devrez transmettre à votre OPCO lors de votre demande de prise en charge.
3. Une fois la prise en charge accordée, la Fédération des Epl reçoit de votre OPCO un Contrat de Prestation de Services (CPS) ou une Attestation de prise en Charge.
 - En cas de prise en charge partielle des frais pédagogiques par votre OPCO, la différence du coût vous sera directement facturée.
 - Si l'accord de prise en charge de votre OPCO ne nous parvient pas avant la fin de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée.
 - Il vous appartient de vous assurer du versement du paiement dans sa globalité par l'organisme que vous aurez désigné.

APRÈS LA FORMATION

A l'issue de la formation, la Fédération des EPL envoie à votre OPCO, la facture (montant identique à celui du contrat de la formation) et une copie des feuilles d'émargement certifiées conformes aux originaux.

A réception de ces documents légaux et indispensables, l'OPCO règle dans un délai de 30 à 45 jours l'organisme de formation par virement ou par chèque bancaire.



INSCRIPTION

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À FOURNIR

1. Le bulletin d'inscription complété, signé et revêtu du cachet de votre entreprise
2. Le règlement des arrhes d'un montant de 1 700 € / TTC
3. Un curriculum vitae avec votre titre dans l'entreprise tel qu'il sera diffusé sur notre site internet
4. Une attestation de police d'assurance couvrant votre responsabilité civile vis-à-vis des tiers, au titre de votre employeur, ou à titre individuel dans le cadre d'un CPF de transition professionnelle

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT EFFECTUER VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE EN CLIQUANT [ICI](#).

RÈGLEMENT

Versement des arrhes lors de l'inscription :

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de "Fédération des Epl"

95, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

ou par virement bancaire à :

Fédération des Epl-Banque : Société Générale • Agence : PARIS BOURSE ENTR

134 rue Réaumur - 75065 Paris cedex 02

Code banque 30003 - Code guichet 00059 - Compte 00050139428 – Clé RIB : 38

IBAN : FR76 3000 3000 5900 0501 3942 838

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

CAS D'EMPÊCHEMENT D'UN PARTICIPANT OU ANNULATION

PRÉSENTIEL

Votre inscription constitue un engagement à être présent durant toute la durée de la formation.

Les absences de plus d'un jour devront être signalées à Anne TRECAN à la Fédération des Epl.

En cas d'absence pour force majeure ou maladie sur l'ensemble d'un module, ce dernier pourra être suivi l'année suivante selon les places disponibles. Votre présence à l'ensemble des modules est nécessaire à l'obtention de la certification.

ANNULATION

En cas d'annulation de la formation survenant dans les 30 jours avant la date de la formation, un total de 50 % du montant HT de la formation sera dû.

En cas d'annulation survenant dans les 15 jours avant la date d'ouverture de la formation, le prix total HT de la formation sera dû.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute annulation d'hébergement intervenant au cours de la période de 10 jours ouvrés qui précède la date de début du séjour vous sera intégralement facturée.

Les arrhes d'un montant de 1 700€ TTC sont non remboursables pour toute annulation, une fois votre inscription établie.

Toute demande de report ou d'annulation a des répercussions sur le déroulement de la formation. Nous vous demandons de les éviter, hors cas de force majeure.

VOS INTERLOCUTEURS À LA FEDEPL

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Perrine GOUÉREC

Tél. : 01 53 32 22 28 / 07 86 86 67 02

eplmanagement@lesepl.fr

SUIVI FACTURATION, HÉBERGEMENT ET PRISE EN CHARGE OPCO

Anne TRECAN

Tél. : 01 53 32 22 26

eplmanagement@lesepl.fr

COORDONNÉES POSTALES

FÉDÉRATION DES EPL

ÉCOLE DE MANAGEMENT DES

DIRIGEANTS D'EPL

95, rue d'Amsterdam

75008 Paris



INFORMATIONS PRATIQUES

DÉROULEMENT

La formation se déroule exclusivement en résidence sur le Campus HEC Paris.

La soirée de remise des certificats du jeudi 14 avril 2022 se déroulera également sur place.

Pour certaines études de cas, vous serez amenés à travailler par groupes après les cours.

HÔTEL

CAMPUS HEC Paris

Hôtel Best Western Plus 4*

Paris Val de Bièvre

1 rue de la libération

78350 JOUY EN JOSAS

www.bw-parisvaldebievre.com

COMMODITÉS DE L'HÔTEL

- Parking privé et prises extérieures pour véhicules électriques
- Espace détente avec fitness et sauna
- Blanchisserie
- Sèche-cheveux, coffre fort
- Bagagerie

SERVICES AFFAIRES DE L'HÔTEL

- Accès Internet haut débit
- Connexion WIFI
- E-conciergerie

Les chambres réservées sont mises à votre disposition à partir de 15h le jour de votre arrivée. Pour les participants des Outre-mer, un arrangement est possible avec l'hôtel sur la question des horaires. Les chambres devront être libérées avant 12h le jour de votre départ.

Les extras ne font pas partie du forfait d'hébergement et ne seront pas pris en charge par la Fédération des Epl. Une empreinte de votre carte de crédit sera prise à votre arrivée pour vos éventuelles dépenses en extra.

ACCÈS

Nous vous conseillons vivement de prendre un taxi à votre arrivée sur Paris pour vous rendre à l'HOTEL BEST WESTERN.

TRANSPORTS EN COMMUN

La gare la plus proche est celle de Massy Palaiseau à 10 mn en taxi du Campus HEC Paris. Nous vous invitons à réserver votre taxi au préalable.

ACCÈS ROUTIER

DEPUIS PARIS, PORTE DE CHATILLON

RN 306 direction Petit-Clamart

RN 118 direction Bordeaux / Chartres

Sortie n° 7 Vauhallan

RN 446 direction Jouy-en-Josas

DEPUIS PARIS, PORTE DE SAINT-CLOUD

Direction Pont de Sèvres

RN 118 direction Nantes / Bordeaux

Sortie n° 7 Vauhallan

RN 446 direction Jouy-en-Josas

DEPUIS L'AÉROPORT D'ORLY

A10 Direction Chartres/Orléans Sortie Saclay

RN 446 Direction Versailles

DEPUIS PARIS, PORTE D'ORLÉANS

OU PORTE D'ITALIE

A6 direction Lyon

Direction Chartres / Orléans Sortie Versailles

D 117 direction Jouy-en-Josas

Merci de bien vouloir retourner votre dossier complet, à :
Fédération des Epl - 95, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS
Tél. : 01 53 32 22 26 – Mail : eplmanagement@lesepl.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION · POST GRADUATE 2021-2022

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT

Nom et Prénom : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

Fonction¹ : _____

Tél : _____ Mail personnel² : _____

Cycle : HEC/Epl Management – Post Graduate – 2021-2022

¹ Attention cet intitulé figurera tel que vous l'aurez inscrit sur les documents, les badges et le site de la Fédération

² Adresse durable où vous seront envoyés tous les documents

ENTITÉ EFFECTUANT LA DEMANDE

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé à la Fédération des Epl et à HEC Paris. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "Informatique et Libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

Responsable de formation (Nom et prénom) : _____

Fonction : _____

Entité : _____ Effectif : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mail : _____

PERSONNE À QUI LA FACTURE DOIT ÊTRE ADRESSÉE (SI ELLE EST DIFFÉRENTE DU DEMANDEUR : OPCO...)

Nom et prénom : _____

Fonction : _____

Organisme : _____ Effectif : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Mail : _____

TARIF FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Plein tarif : **26 500 € / HT**
 Adhérents à jour de cotisation : Epl et partenaires : **13 250 € / HT**
 Je dépose une demande de prise en charge auprès de mon OPCO et souhaite recevoir le programme pédagogique.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- Arrhes : 1 700 € TTC par chèque ou virement
 J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales consultables [ICI](#).

Fait à

Le ____ / ____ / ____

TARIF FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION

- Forfait 17 nuits : **4 450 € / HT³**

³Le cycle s'effectue exclusivement en résidence.

RÉCAPITULATIF DU DOSSIER COMPLET À ENVOYER

- Bulletin d'inscription Règlement des arrhes
 Curriculum Vitae Attestation de police d'assurance

Signature du responsable revêtu du cachet de l'entreprise



INTEGREZ CE CURSUS
DE HAUT NIVEAU ET
PRENEZ DE
LA HAUTEUR



HEC
PARIS

Apprendre à oser®

epl.m
MANAGEMENT